Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260721-DB_2026_071-DE

Extrait du registre des délibérations

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 20 juillet 2026	N° DE L'ACTE : DB-2026-071
	PETIT CYCLE DE L'EAU	
Eau potable et assainissement		
Objet : Eau potable et assainissement – Attribution et signature du marché relatif à la réalisation de travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable et d'eaux usés dans les communes de Broons – Plumaugat – Trélivan		

Le lundi 20 juillet 2026, à 17H30, le Bureau Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : mardi 14 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 16 – Procurations : 1 – Voix délibératives : 17

Membres du Bureau présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, David BOIXIERE, Aurélie NICOLAS, Yann GODET, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Jean-Louis NOGUES

Membres du Bureau excusés, ayant donné procuration : Patrick BARRAUX pouvoir à Marie-Christine COTIN

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260721-DB_2026_071-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 20 juillet 2026	N° DE L'ACTE : DB-2026-071
	PETIT CYCLE DE L'EAU	
Eau potable et assainissement		
Objet : Eau potable et assainissement - Attribution et signature du marché relatif à la réalisation de travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable et d'eaux usés dans les communes de Broons – Plumaugat - Trélivan		

Rapporteure : Madame Laurence GALLEE

Le marché porte sur la réalisation de travaux relatifs au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées dans les communes suivantes :

- Plumaugat – Queloscouët,
- Broons – Les Grosses Roches,
- Trélivan – Rue de la Souché.

Le marché est conclu pour une durée maximale de 16 semaines (hors délai de préparation de 30 jours). Le délai d'exécution des travaux débute à la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le délai pourra être scindé en plusieurs phases d'exécution,

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Le montant total des prestations est estimé à 650 000 € HT.

Compte tenu de ce montant estimatif, la procédure choisie est celle de la procédure adaptée ouverte.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été transmis le 1er avril 2026 pour publication sur le Ouest France 22 et sur le profil acheteur de Dinan Agglomération, Mégalis Bretagne, avec pour date limite de remise des offres le 20 mai 2026 à 12h.

Compte tenu des prestations demandées aux titulaires, il a été indiqué dans le règlement de consultation que les offres seraient analysées au regard des critères pondérés de la manière suivante :

Critères	Total (en points)
1-Valeur technique	45
1.1-Méthodologie de préparation du chantier, d'exécution des travaux, organisation de l'intervention en fonction des contraintes du site, incluant planification et mise en œuvre pour assurer une continuité de service	*20*
1.2-Moyens en personnel et en matériel prévus pour le chantier, renseignements concernant les caractéristiques et l'origine des fournitures, ainsi que les références produites par les fournisseurs correspondants	*10*
1.3-Pertinence du planning proposé et des délais détaillés par secteurs et phases	*10*

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260721-DB_2026_071-DE

1.4-Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	*5*
2-Prix des prestations	50
3-Développement durable	5
3.1-Mesures en matière de développement durable (transports, rejets, gestion des déchets, revalorisation des ressources)	5

Trois (3) soumissionnaires ont remis une offre dans les délais.

Au regard du rapport d'analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché à :

Attributaire	Montant € HT
SATEC ENVIRONNEMENT	574 654.00

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de la communauté d'agglomération Dinan Agglomération,

Vu la délibération n°CA-2026-052 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 9 avril 2026 emportant délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau,

Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence,

Vu le Rapport d'Analyse des Offres,

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT, le projet de marché est mis à la disposition des conseillers communautaires au service achat public de Dinan Agglomération.

Ainsi, considérant ces éléments,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- **Attribuer** le marché à la société SATEC ENVIRONNEMENT pour un montant de 574 654 € HT,
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit marché,
- **Autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement de marché.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

A DINAN, le 21 juillet 2026

La secrétaire de séance,

Marina LE MOAL,

Le Président,

Arnaud LECUYER

DINAN AGGLOMÉRATION

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.